

Fiche de registre des activités de traitement

Accompagnement à l'orientation scolaire assisté par IA (OrIAntation)

Modèle pré-rempli fourni par l'éditeur, à adapter et valider par l'établissement (article 30 du RGPD). Les champs marqués [À COMPLÉTER] sont à renseigner par l'établissement. Cette fiche s'insère dans le registre des activités de traitement tenu par l'établissement ; elle accompagne l'accord de sous-traitance (article 28) et le modèle d'AIPD fournis dans le même kit.

Version 1.1, 4 septembre 2026

1. Identification du traitement

Champ	Valeur
Nom du traitement	Accompagnement à l'orientation scolaire assisté par IA
Responsable de traitement	[À COMPLÉTER : établissement (nom, UAI, adresse)]
Représentant du responsable	[À COMPLÉTER : chef d'établissement]
Délégué à la protection des données	[À COMPLÉTER : DPO académique]
Sous-traitant (éditeur)	Thomas Cavil (OrIAntation), Entrepreneur individuel, SIREN 904 625 191, 14 rue Traversière, 56690 Landévant, contact@oriantation.fr
Date de mise en œuvre	[À COMPLÉTER]

2. Finalités du traitement

- Construction d'un profil d'orientation personnalisé (questionnaires, centres d'intérêt, spécialités)
- Exploration des métiers et des formations (référentiels Onisep, suggestions personnalisées)
- Tenue d'un journal de bord d'orientation par l'élève
- Suivi académique optionnel (saisie des notes par l'élève, analyses de progression)
- Messagerie encadrée entre enseignants et élèves (modération, archivage pour la protection des mineurs)
- Préparation des épreuves orales (Grand Oral, épreuve anticipée de français, stage) avec analyse pédagogique optionnelle
- Génération optionnelle d'un CV

- Préparation par l'enseignant de synthèses individuelles pour le conseil de classe

3. Base légale

- **Mission d'intérêt public** (article 6.1.e du RGPD) rattachée à la mission d'orientation du service public de l'éducation, lorsque l'établissement déploie le service.
- **Consentement** (article 6.1.a), recueilli spécifiquement, pour les fonctionnalités **optionnelles** : suivi académique, générateur de CV, entraînement aux oraux. Pour les élèves de moins de 15 ans, ce consentement est recueilli auprès d'un titulaire de l'autorité parentale (article 8 du RGPD, article 45 de la loi Informatique et Libertés).
- **Intérêt légitime** (article 6.1.f) pour la sécurité, la limitation des abus et l'archivage des messages aux fins de protection des mineurs.

4. Catégories de personnes concernées

- Élèves de lycée (Seconde, Première, Terminale), **dont une partie sont mineurs**
- Enseignants
- Chefs d'établissement

5. Catégories de données traitées

Catégorie	Exemples
Identification	Élèves : prénom et initiale du nom (saisi par l'enseignant, jamais le nom complet), classe, établissement, code d'accès personnel (conservé sous forme de hachage salé, jamais en clair) ; puis, fournis par l'élève à sa première connexion : date de naissance (régime art. 8 : accord parental sous 15 ans), genre, consentement horodaté. Adresse email : uniquement si l'élève choisit de l'enregistrer (facultatif, requis en fin de Terminale pour conserver l'accès au dossier). Enseignants : nom, prénom, adresse académique, genre, établissement, classe
Profil scolaire	Niveau, voie, spécialités, résultats de questionnaires

Journal de bord	Pistes métiers/formations explorées, réflexions, portfolio
Données académiques (optionnel)	Notes par trimestre, analyses de progression
Messages	Contenu des échanges enseignant↔élève, horodatage
CV (optionnel)	Téléphone, adresse postale, expériences
Entraînement aux oraux (optionnel)	Enregistrement audio (non conservé après analyse), transcription
Données techniques	Adresse IP (anonymisée avant stockage), journaux de connexion

Aucune donnée sensible (article 9) n'est traitée. Le genre est collecté aux seules fins d'accord grammatical des textes générés.

6. Destinataires

- **L'enseignant référent** : accès en lecture au journal de bord des élèves de sa ou ses classe(s) ; carnet de suivi privé.
- Le **chef d'établissement** : supervision pédagogique (journaux, alertes de modération, statistiques) ; **pas** d'accès aux notes privées des enseignants.
- L'**éditeur (sous-traitant)** et ses **sous-traitants ultérieurs** : Google Cloud (Firebase, Vertex AI, Text-to-Speech, UE), Netlify, Brevo, Resend, Sentry, Vercel (tableau de bord administrateur), et Anthropic (outil de développement, cf. §7). Liste détaillée dans l'accord de sous-traitance.

7. Transferts hors Union européenne

Le service opérationnel est hébergé et traité **dans l'Union européenne**. Le seul transfert hors UE éventuel concerne l'outil de développement et de maintenance (Anthropic, États-Unis), encadré par les **Clauses Contractuelles Types** (article 46.2.c du RGPD), portant sur des données de débogage ponctuelles et limitées, jamais sur les journaux, notes, CV ou messages des élèves.

8. Durées de conservation

Donnée	Durée
Compte actif	Tant que le compte est actif ; suppression sur demande sous 30 jours
Compte d'un élève parti/diplômé	Suppression 1 an après le départ (avertissement 30 jours avant)
Compte d'un enseignant inactif	Suppression après 18 mois d'inactivité (avertissement 30 jours avant)

Archives de la messagerie sécurisée	3 ans après la suppression du compte
Journaux d'audit de suppression	3 ans
Codes de vérification / OTP	Éphémères (quelques minutes à 90 jours)

9. Mesures de sécurité principales

- Chiffrement des communications (HTTPS/TLS), en-têtes de sécurité stricts (CSP, HSTS)
- Contrôle d'accès par règles Firestore (cloisonnement par établissement, classe et rôle)
- Modération automatique de la messagerie (filtrage + IA), alertes au chef d'établissement
- Double authentification (TOTP) pour les accès administrateur
- Purgas automatiques planifiées (suppression des comptes, archives, journaux à échéance)
- Anonymisation de l'adresse IP avant stockage
- Protection contre les injections (XSS) et journalisation des accès

Fiche à valider et compléter par l'établissement, puis à conserver dans son registre des activités de traitement (article 30 du RGPD).